

FONDS EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE



Rapport annuel
2019



FONDS EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE

Rapport annuel 2019

Préparé par le secrétariat
du Fonds Européen pour la Jeunesse
Service de la Jeunesse
Direction de la participation démocratique
DG Démocratie

Conseil de l'Europe

Édition anglaise :
European Youth Foundation
2019 Annual report

*Toute demande de reproduction
ou de traduction de tout ou d'une partie
de ce document doit être adressée
à la Direction de la communication
(F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int).*

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une
relecture typographique et grammaticale
de l'Unité éditoriale du SPDP.

Toute autre correspondance relative
à ce document doit être adressée à :

Fonds Européen pour la Jeunesse
30, rue Pierre de Coubertin
F-67075 Strasbourg Cedex
France
E-mail: eyf@coe.int

Couverture et mise en page :
Service de la production des documents
et des publications (SPDP)
Conseil de l'Europe

Photos: Conseil de l'Europe, ©shutterstock

© Conseil de l'Europe, mai 2020
Imprimé dans les ateliers
du Conseil de Europe

TABLE DES MATIÈRES

LE FONDS EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE	5
Chiffres clés	5
INTRODUCTION	7
ONG PARTENAIRES	9
SOUTIEN DU FEJ	10
1. Plans de travail annuels	11
2. Activités internationales	14
3. Activités pilotes	17
4. Subventions structurelles	19
RÉPARTITION DES SUBVENTIONS ENTRE LES PRIORITÉS DU FEJ	20
1. L'accès aux droits	20
2. La participation des jeunes et le travail de jeunesse	21
3. Des sociétés inclusives et pacifiques	22
ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT DU FEJ	24
1. Visites à des projets soutenus par le FEJ	24
2. Événements d'information et de formation du FEJ dans les États signataires de la Convention culturelle européenne	24
3. Sessions d'information du FEJ	24
4. Autres présentations du FEJ	25
ANNEXE I – SUBVENTIONS ACCORDÉES À DES PLANS DE TRAVAIL ANNUELS EN 2019	26
ANNEXE II – SUBVENTIONS ACCORDÉES À DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES EN 2019	28
ANNEXE III – SUBVENTIONS ACCORDÉES À DES ACTIVITÉS PILOTES EN 2019	30
ANNEXE IV – VISITES DU FEJ À DES PROJETS EN 2019	32
ANNEXE V – TABLEAU DES CODES PAR PAYS	33
ANNEXE VI – PRIORITÉS DU SECTEUR JEUNESSE DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2018-2019	34
Directives pour la soumission des demandes de subventions au Fonds européen pour la jeunesse	34
ANNEXE VII – PRIORITÉS POUR LES ACTIVITÉS PILOTES	37

LE FONDS EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE

- Le Fonds Européen pour la Jeunesse (FEJ) est un fonds établi en 1972 par le Conseil de l'Europe, destiné à apporter un soutien financier et une orientation pédagogique aux ONG de jeunesse européennes
- C'est une division du Secteur Jeunesse du Conseil de l'Europe
- 50 Etats signataires de la Convention culturelle européenne
- 3 piliers : Droits de l'homme, Démocratie, Etat de droit

Que soutient le FEJ ?

- Des projets développés par, avec et pour les jeunes, répondant à leurs besoins et à leurs défis.
- Doté d'un budget annuel d'environ 3,5 millions d'euros, il soutient approximativement 300 activités de jeunesse par an, auxquelles participent directement plus de 30 000 jeunes.
- Tous ces projets sont liés aux priorités thématiques biannuelles du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe.



Qui le FEJ soutient-il ?

- Des organisations non gouvernementales de jeunesse/réseaux à but non lucratif opérant aux niveaux local, national, régional et international.
- Des ONG de jeunesse basées dans l'un des 47 états membres du Conseil de l'Europe + le Bélarus, le Saint-Siège et le Kazakhstan.
- Soutient les valeurs du Conseil de l'Europe
- Plus de 950 ONG sont enregistrées dans la base de données du FEJ.



Subventions du FEJ

- Les plans de travaux annuels comprennent un ensemble d'activités successives (internationales ou locales), sur une période d'un an, interconnectées et contribuant au même objectif plus large.
- Les activités pilotes doivent être des « interventions », c'est-à-dire des activités portant sur un défi sociétal contextuel touchant les jeunes au niveau local.
- Les activités internationales sont des rencontres de jeunes ayant une forte composante pédagogique et une dimension européenne claire.
- Les subventions structurelles couvrant les frais administratifs et généraux des ONG internationales

Comment travaillons-nous ?

- Communication à double sens : le FEJ échange avec les ONG sur leurs demandes et rapports.
- Le FEJ fournit un retour d'information sur le contenu et la méthodologie des demandes de subvention.
- Priorités du Secteur Jeunesse : pour obtenir le soutien du FEJ, il est essentiel qu'un projet corresponde aux priorités du Secteur Jeunesse du Conseil de l'Europe.

En quoi nous-croyons ?

- Cogestion : les décisions concernant toutes les subventions du FEJ sont prises par un comité composé d'un nombre égal de représentants gouvernementaux et de représentants d'ONG de jeunesse.
- Education non formelle : le FEJ soutient des projets de jeunesse organisés selon les principes de l'éducation non formelle.
- Perspective de genre : le FEJ encourage l'intégration d'une perspective de genre dans tous les projets qu'il soutient.
- Reconnaissance du Temps des Bénévoles : le FEJ reconnaît le temps que les bénévoles consacrent aux activités de jeunesse soutenues par le FEJ.



LE FONDS EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE

■ Le Fonds européen pour la jeunesse (FEJ) est un établissement du Conseil de l'Europe, créé en 1972, destiné à apporter un soutien financier et un conseil pédagogique aux ONG de jeunesse issues des 50 Etats signataires de la Convention culturelle européenne (à savoir les 47 états membres du Conseil de l'Europe et le Bélarus, le Kazakhstan et le Saint-Siège).

■ Basé à Strasbourg (France), le FEJ est intégré au sein du Service Jeunesse de la Direction de la participation démocratique, qui fait elle-même partie de la Direction générale de la démocratie du Conseil de l'Europe.

■ La mission de la Direction de la participation démocratique consiste principalement à encourager la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit par le biais des politiques de jeunesse, culturelle et d'éducation, en vertu de la Convention culturelle européenne. Son ambition est de faire des enfants et des jeunes des citoyens européens engagés, responsables qui deviendront ensuite des porte-paroles des droits de l'homme et des citoyens participant activement à la vie démocratique.

■ Pour soutenir les activités des organisations et des réseaux non gouvernementaux de jeunesse, le FEJ suit les grandes orientations du Conseil de l'Europe, soumises à révision tous les deux ans. Il est ainsi devenu un instrument essentiel pour faire entendre la voix des jeunes et leur permettre de participer à la prise de décision.

■ Cette prise en compte des jeunes dans le processus de décision se reflète dans la structure de cogestion dont s'est doté le secteur jeunesse, à la fois géré par des représentants des organisations non gouvernementales de jeunesse (ONG) et des représentants des gouvernements.

■ Ensemble, ils définissent les priorités du secteur jeunesse et formulent des recommandations sur les futurs budgets et programmes. Leurs propositions sont ensuite adoptées par le Comité des Ministres, l'instance de décision du Conseil de l'Europe.

■ Les priorités définies par cette structure unique sont prises en compte par le FEJ lors de l'évaluation des demandes de subvention qui lui sont soumises. Une attention particulière est donnée à certaines problématiques, qui incarnent les valeurs du Conseil de l'Europe et permettent au FEJ de se positionner comme un important vecteur de promotion de la paix, de la compréhension mutuelle et du respect.

Chiffres clés

■ Le Fonds dispose d'un budget annuel d'environ 3,5 millions d'euros, constitué essentiellement de contributions obligatoires des états membres du Conseil de l'Europe qui sont tous de facto états membres du Fonds. Toutefois la décision de la Fédération de Russie de suspendre le paiement de sa contribution obligatoire au Fonds depuis 2017 a directement réduit l'impact du FEJ notamment en termes de nombre d'activités de jeunesse soutenues.

■ Depuis 1972, plus de 350 000 jeunes, entre 15 et 30 ans, pour la plupart originaires d'états membres, ont bénéficié directement des activités financées par le FEJ. Annuellement, le FEJ soutient environ 300 activités de jeunesse.

Fonds Européen pour la Jeunesse
30 rue Pierre de Coubertin
F-67075 Strasbourg Cedex – France
eyf@coe.int
<http://eyf.coe.int>
#eyfcoe



INTRODUCTION

■ En 2019, le Fonds européen pour la jeunesse (FEJ) a continué à soutenir l'action menée par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe pour relever les défis auxquels les jeunes sont confrontés en Europe, en fournissant des financements et des conseils aux organisations de jeunesse, en contribuant au renforcement des capacités des animateurs et des responsables de jeunesse, et en favorisant le partage de pratiques exemplaires.

■ Le FEJ a distribué un montant total de 2 160 000 € à 82 organisations de jeunesse sous la forme de subventions à des initiatives nationales (activités pilotes), des activités internationales et des plans de travail annuels, d'une part, et de subventions structurelles, d'autre part. Le soutien financier du FEJ a permis aux ONG de jeunesse bénéficiaires de mettre en œuvre 162 activités dans 30 pays, touchant ainsi plus de 300 000 jeunes.

■ Les subventions du FEJ au profit de la mise en œuvre d'activités pilotes et internationales et de plans de travail s'élevaient à 1 687 500 € et se répartissaient entre les trois priorités du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe: l'accès aux droits (290 350 €); la participation des jeunes et le travail de jeunesse (830 600 €); et des sociétés inclusives et pacifiques (566 550 €).

■ En 2019, le FEJ a reçu 217 nouvelles demandes de subvention pour des activités à mettre en œuvre en 2020 et 2021. En tout, 121 demandes de subventions structurelles et demandes de subventions pour des activités pilotes, des activités internationales et des plans de travail annuels ont été approuvées (pour un montant total de 2 624 827 €).

■ Tout au long de l'année 2019, le système en ligne du FEJ, les médias sociaux et d'autres médias ont permis la fourniture de conseils et le partage d'expériences.

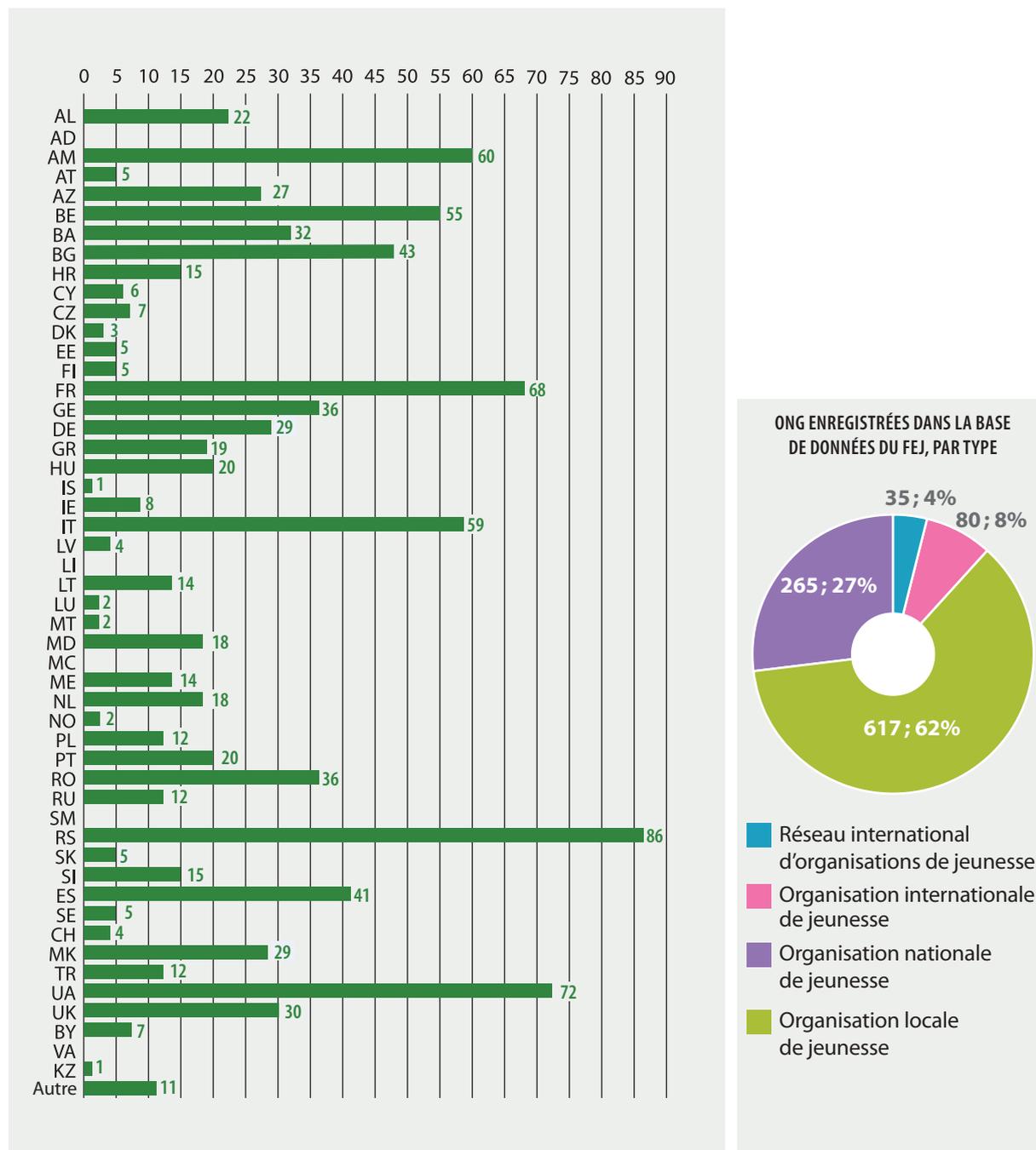
■ Depuis sa création en 1972, le FEJ s'est employé à adapter ses méthodes de travail pour répondre au mieux aux besoins de ses partenaires. Aujourd'hui, il se veut plus qu'un simple donateur. Il offre un soutien financier, des conseils et des formations aux ONG de jeunesse, en ligne et dans les États membres; il organise des sessions d'information et assure le suivi de la mise en œuvre des projets soutenus. En 2019, le FEJ a participé à 33 événements internationaux, délivré des informations sur les possibilités de subventions et discuté de possibilités de coopération avec plus de 45 ONG internationales de jeunesse et 650 travailleurs de jeunesse.

■ Ce rapport annuel 2019 présente des données et des statistiques sur les activités des organisations de jeunesse soutenues par le Fonds européen pour la jeunesse, ainsi que sur les activités menées par celui-ci en 2019.



ONG PARTENAIRES

Le Fonds européen pour la jeunesse peut soutenir, aux niveaux local, national ou international, des organisations non gouvernementales de jeunesse ayant leur siège dans les Etats signataires de la Convention culturelle européenne¹. Fin 2019, 997 organisations étaient enregistrées dans la base de données du FEJ: 617 ONG locales, 265 ONG nationales, 80 ONG internationales et 35 réseaux internationaux d'ONG.



1. 47 États membres du Conseil de l'Europe, plus le Bélarus, le Kazakhstan et le Saint-Siège (voir la liste complète à l'annexe V).

SOUTIEN DU FEJ

Le FEJ propose quatre catégories de subventions :

- ▶ des subventions destinées aux plans de travail annuels des ONG ; internationales et des réseaux internationaux d'ONG ;
- ▶ des subventions destinées aux activités internationales ponctuelles des ONG internationales, des réseaux régionaux et/ou des ONG nationales ayant des partenaires internationaux ;
- ▶ des subventions destinées aux activités pilotes des ONG locales/nationales et des réseaux régionaux d'ONG ;
- ▶ des subventions structurelles ouvertes aux ONG et réseaux internationaux de jeunesse.

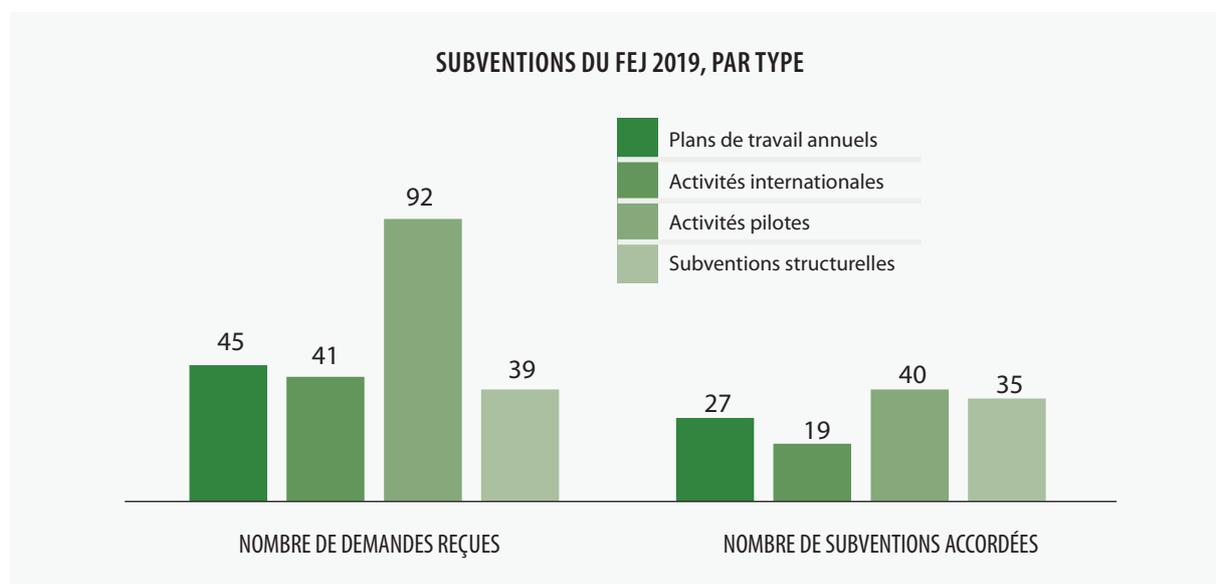
■ Pour bénéficier d'une subvention du FEJ, les activités et les plans de travail doivent respecter un ensemble de priorités. Pour les subventions relatives aux plans de travail annuels, les subventions pour des activités internationales ponctuelles ou encore les subventions structurelles, les priorités sont définies par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe (voir annexe VI). Pour les subventions d'activités pilotes, le secteur jeunesse a adopté des priorités spécifiques (voir annexe VII).

■ Le tableau et le graphique ci-après illustrent le nombre de demandes reçues et le nombre de subventions accordées pour des activités mises en œuvre en 2019.

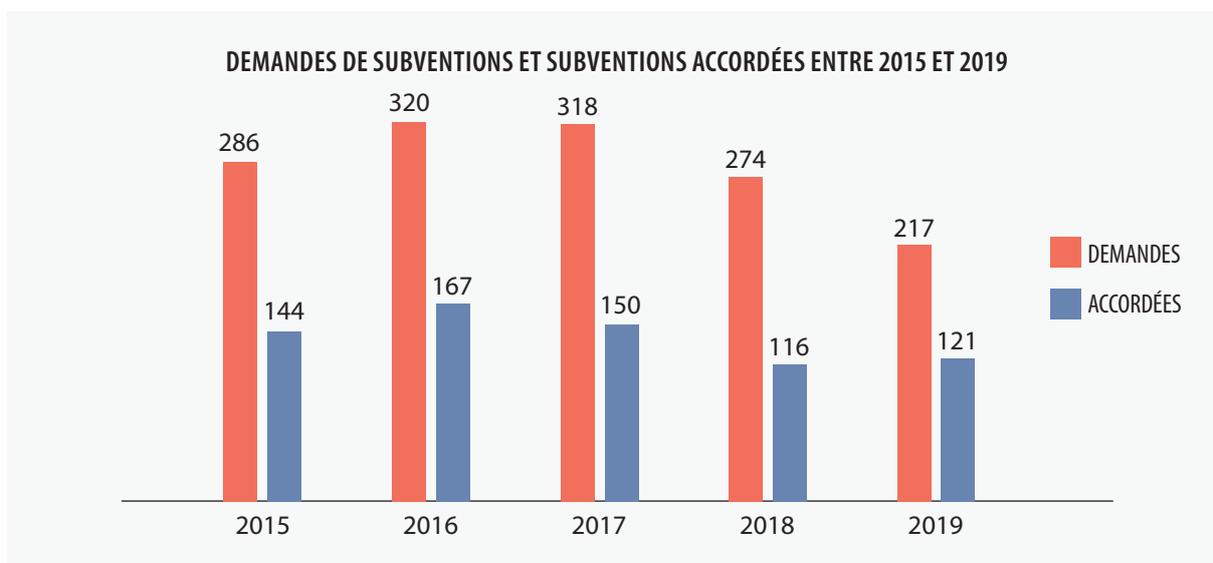
SUBVENTIONS DU FEJ EN 2019

	NOMBRE DE DEMANDES REÇUES	NOMBRE DE SUBVENTIONS ACCORDÉES	MONTANT DES SUBVENTIONS ACCORDÉES
PLANS DE TRAVAIL ANNUELS	45	27	1 108 000 €
ACTIVITÉS INTERNATIONALES	41	19	272 000 €
ACTIVITÉS PILOTES	92	40	307 500 €
SUBVENTIONS STRUCTURELLES	39	35	472 500 €
TOTAL	217	121	2 160 000 €

SUBVENTIONS DU FEJ 2019, PAR TYPE



Le graphique qui suit illustre l'évolution des demandes de subventions du FEJ entre 2015 et 2019.



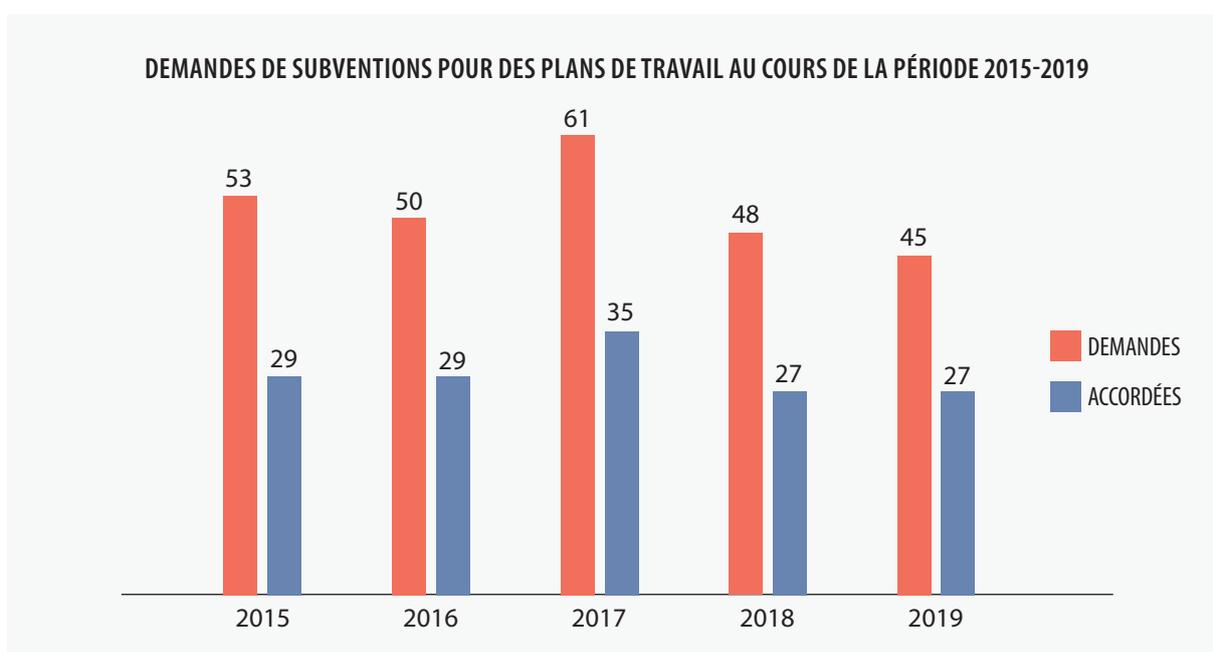
1. Plans de travail annuels

Le FEJ peut soutenir les plans de travail annuels d'organisations ou de réseaux internationaux non gouvernementaux de jeunesse. Le plan de travail annuel, mis en œuvre sur une période d'un an, doit prévoir une série d'activités en lien les unes avec les autres qui, de ce fait, contribuent plus largement à un même objectif. Ces activités peuvent être «internationales» (une réunion multilatérale de jeunes venant d'au moins sept états membres du Conseil de l'Europe) ou «autres» (par exemple, des activités locales ou nationales, un travail en ligne, des campagnes ou encore la mise au point d'outils).

Le plan de travail doit comporter au moins une activité internationale. La subvention maximale ne peut excéder 50 000 €.

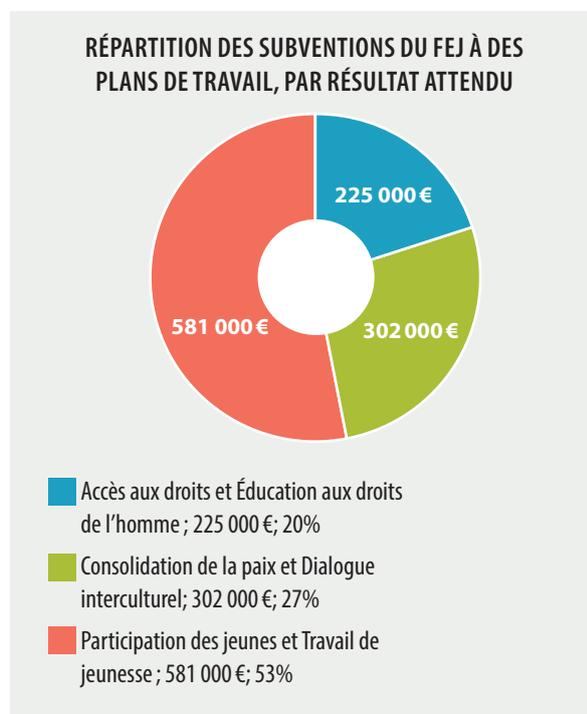
En 2019, le montant total des subventions accordées par le FEJ pour 27 plans de travail annuels s'élevait à 1 108 000 € (voir annexe I). La subvention moyenne pour un plan de travail était de 41 000 € (minimum 15 000 €, maximum 48 000 €).

Le graphique ci-dessous illustre le nombre de demandes de subventions pour des plans de travail reçues et accordées au cours des cinq dernières années.



Les 27 plans de travail ayant bénéficié d'une subvention en 2019 couvraient 63 activités internationales et 39 activités nationales, notamment des sessions de formation, des ateliers, des campagnes, des travaux en ligne et la mise au point d'outils.

Tous les plans de travail soutenus étaient conformes aux **priorités du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe** et ont contribué aux résultats attendus et aux orientations de programme fixés pour 2018-2019. Sur le montant total alloué aux plans de travail, 52 % (581 000 €) ont servi à soutenir des activités destinées à promouvoir l'accès aux droits et l'éducation aux droits de l'homme, 27 % (302 000 €) ont été consacrés à la participation des jeunes et au travail de jeunesse et, enfin, 20 % (225 000 €) ont servi à financer des activités pour la promotion de l'inclusion et de l'égalité et pour la lutte contre la discrimination.



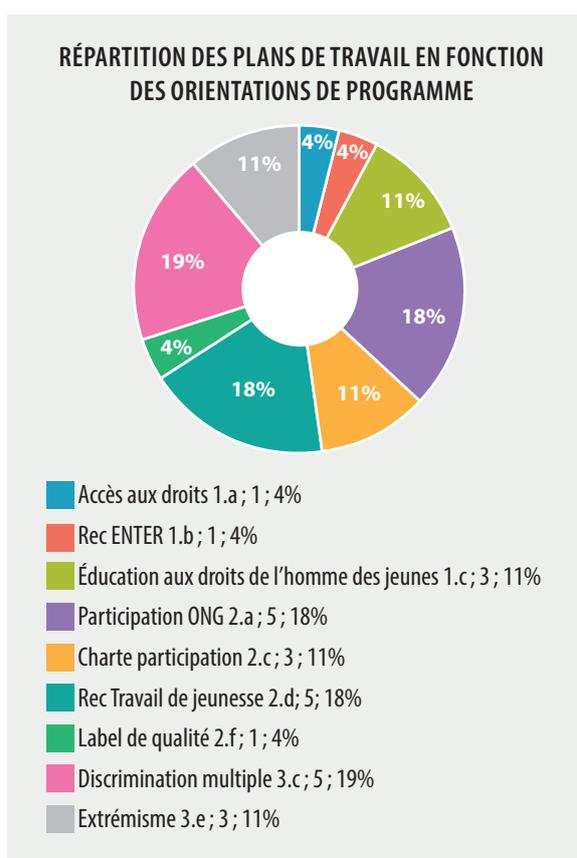
Sur les 27 plans de travail annuels ayant bénéficié d'un soutien financier du FEJ en 2019 :

- ▶ onze plans de travail étaient axés sur l'autonomisation des ONG de jeunesse, le renforcement de leurs structures et de leur travail, et la promotion de la mise en œuvre de la Recommandation du Comité des Ministres relative au travail de jeunesse² ;
- ▶ huit étaient axés sur l'inclusion sociale des jeunes réfugiés, le dialogue interculturel et l'apprentissage ;

2. La Recommandation CM/Rec(2017)4 du Comité des Ministres aux États membres relative au travail de jeunesse est consultable sur le site web du Conseil de l'Europe (<https://www.coe.int/fr/web/youth/adopted-texts>)

- ▶ cinq concernaient des activités de promotion des Recommandations du Comité des Ministres sur l'accès des jeunes aux droits³ et sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux (Recommandation Enter)⁴, ainsi que l'éducation aux droits de l'homme et l'éducation en matière de médias ;
- ▶ trois visaient à renforcer la participation des jeunes à la vie locale et régionale.

Le graphique ci-dessous montre la répartition des 27 plans de travail en fonction des priorités du secteur jeunesse et des orientations de programme.



Exemples de plans de travail annuels en 2019

Federation of Young European Greens (FYEG)

L'objectif du plan de travail 2019 de la FYEG « À la reconquête de vos droits sociaux ! » était d'améliorer la compréhension par les jeunes de leurs droits sociaux, leur accès à ces droits et leur capacité à les défendre.

3. La Recommandation CM/Rec(2016)7 du Comité des Ministres aux États membres sur l'accès des jeunes aux droits est consultable sur le site web du Conseil de l'Europe (<https://www.coe.int/fr/web/youth/adopted-texts>)

4. La Recommandation CM/Rec(2015)3 du Comité des Ministres aux États membres sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux est consultable sur le site web du Conseil de l'Europe (<https://www.coe.int/fr/web/youth/adopted-texts>)

■ Deux activités internationales, la « *Non-conférence: l'Europe sociale maintenant!* » (Italie) et le hackathon « *Nos droits sociaux – notre avenir!* » (Serbie), ont réuni chacune une cinquantaine de jeunes de 25 états membres du Conseil de l'Europe. Un cours en ligne sur les droits sociaux adapté aux jeunes a été mis en place et enrichi de ressources visant à accroître la visibilité et à aider à lutter contre la discrimination et l'injustice dans l'accès aux droits sociaux.

■ Par la suite, des hackathons locaux impliquant 110 jeunes participants se sont déroulés en République tchèque, au Royaume-Uni, en Italie, en Pologne, en Serbie et en Ukraine; ils ont contribué à mettre au point des outils et des projets dans l'objectif d'améliorer l'accès des jeunes aux droits sociaux dans leur pays.

■ Une série infographique (« *Know Your Rights – a guide to your rights as a tenant in Scotland* ») a été conçue pour s'attaquer aux propriétaires malhonnêtes et informer les jeunes locataires au sujet de leurs droits en Écosse. En Pologne, les jeunes ont lancé une campagne d'éducation alternative afin d'introduire des changements dans les structures scolaires par le biais d'initiatives d'autonomie.

Site web:

<https://fyeg.org/news/reclaim-your-social-rights>

Témoignage

« Le soutien du Fonds européen pour la jeunesse a été déterminant pour notre organisation et les quelque deux cents jeunes impliqués dans notre projet en 2019. Le FEJ, outre des aides financières, met à disposition des ressources précieuses qui sont utilisées par des centaines de milliers de jeunes à travers l'Europe. Il permet aux jeunes d'accéder à l'autonomie et de se défendre; il leur offre la possibilité d'une expérience internationale unique qui change leurs vies à jamais. Et surtout, il donne de la visibilité et de la crédibilité à l'engagement bénévole des jeunes en faveur de sociétés plus inclusives et plus accueillantes, notamment pour les femmes, et plus justes sur le plan social. »

Federation of Young European Greens

Association des États généraux des étudiants de l'Europe (AEGEE)

■ Le plan de travail de l'AEGEE pour 2019, intitulé SMASH (*Structural Measures Against Sexual Harassment*) et consacré à des mesures structurelles contre le harcèlement sexuel, était axé sur la mise en place d'un système durable pour prévenir et traiter ce problème au sein des organisations (de jeunesse). Conçu comme un projet pilote, son objectif était de permettre que les activités puissent être reproduites, étendues et diffusées.



AEGEE – SMASH (*Mesures structurelles contre le harcèlement sexuel*)

■ Durant la mise en œuvre du plan de travail, 44 animateurs ont bénéficié d'une formation afin de pouvoir ensuite soutenir 16 événements pilotes locaux destinés à créer un environnement sûr pour plus de 1800 jeunes de 30 pays. Le projet et ses bénévoles ont contribué à informer et à sensibiliser au harcèlement sexuel; une enquête a montré que plus de 80 % des participants ont estimé avoir considérablement amélioré leurs connaissances du sujet. Un ensemble de lignes directrices sur la prévention et la lutte contre le harcèlement a été produit et diffusé au sein du réseau et auprès d'autres ONG partenaires.

Site web:

<https://www.aegEE.org/smash-structural-measures-against-sexual-harassment-aegEE-steps-up-its-efforts-against-sexual-harassment/>

Témoignage

« Nous remercions le Fonds européen pour la jeunesse de nous avoir permis de travailler sur un sujet aussi important. Le projet SMASH, qui a été financé essentiellement par le FEJ, n'aurait jamais pu être mis en œuvre sans son généreux soutien. La coopération avec le secrétariat du FEJ a été très agréable. Il est assez rare d'avoir un contact direct avec les donateurs et de bénéficier de leurs conseils et de leur disponibilité tout au long du projet. Ils ont fait preuve de compréhension et de souplesse lorsqu'il a fallu modifier les plans ou moduler les attentes. »

Association des États généraux des étudiants de l'Europe

Co-operation and Development Network of Eastern Europe (CDN)

Le soutien financier du FEJ a permis au CDN d'intensifier ses efforts pour promouvoir les droits des jeunes dans l'environnement numérique ainsi que leur participation à la gouvernance de l'internet. Le plan de travail du CDN, intitulé « *La technologie numérique au profit de la démocratie: la jeunesse transforme la menace en opportunité* », a été conçu en deux phases. Il a permis aux participants des organisations membres et partenaires de découvrir et d'utiliser des outils en ligne pour lutter contre la désinformation et toucher les groupes cibles, favorisant ainsi la création d'un environnement inclusif. Trois activités internationales (« *Internet tel que nous le connaissons vs internet tel que les jeunes le souhaitent* », « *Le journalisme critique à l'ère numérique: l'accès des jeunes à une information non biaisée* » et « *Digitaliser l'a(r)c(t)ivisme des jeunes* », qui mêle art et activisme) ont été organisées par les organisations membres du CDN en Ukraine, en Géorgie et en Bosnie-Herzégovine. Grâce à ce plan de travail, les participants ont bénéficié de diverses possibilités d'apprentissage. Ils ont par ailleurs contribué à la publication du projet « Manifeste » et à sa diffusion auprès d'un public plus large par le biais d'une campagne et d'infographies, de podcasts, de vidéos et d'articles.

2. Activités internationales

Les organisations ou réseaux internationaux non gouvernementaux de jeunesse et les ONG nationales de jeunesse ayant au moins trois partenaires dans d'autres pays peuvent solliciter un financement pour une activité internationale ponctuelle, comme une réunion multilatérale de jeunes venant d'au moins sept pays, à condition qu'elle contribue aux objectifs du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. La subvention maximale pour une telle activité est de 20 000 €.

En 2019, 19 activités internationales ont été mises en œuvre avec le soutien financier du FEJ, pour un montant total de 272 000 € (voir annexe II). La subvention moyenne accordée pour une activité internationale s'élevait à 14 300 € (minimum 10 000 €, maximum 17 000 €). En 2018, 15 activités internationales ont été mises en œuvre grâce à des subventions du FEJ, pour un montant total de 231 000 €.

Le graphique suivant montre la répartition des activités internationales par organisateur (ONG et réseaux internationaux contre ONG nationales avec partenaires).

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES EN 2019 PAR ORGANISATEUR



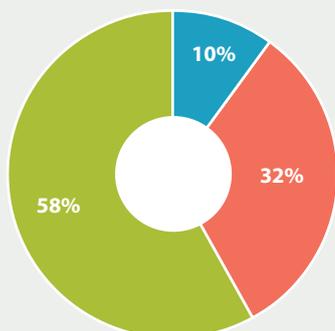
En 2019, près de 70 % des activités soutenues étaient organisées par des ONG internationales de jeunesse. À l'inverse, en 2018, un peu plus de la moitié des activités avaient été organisées par des ONG nationales de jeunesse, avec des ONG partenaires.

Sur les 19 activités internationales mises en œuvre grâce au soutien financier du FEJ en 2019 :

- ▶ onze soutenaient la construction de la paix, le dialogue interculturel, les mesures de lutte contre la discrimination et le renforcement des capacités des médiateurs pour la jeunesse. Le montant total des subventions accordées pour ces activités s'élevait à 157 500 € (58 % du montant total alloué aux activités internationales) ;
- ▶ six soutenaient la participation des jeunes et le travail des jeunes, y compris le soutien aux jeunes des zones rurales ; les subventions du FEJ s'élevaient à 88 500 € (32 % du montant total alloué aux activités internationales) ;
- ▶ deux étaient axées sur le renforcement des capacités des ONG de jeunesse et l'égalité de genre dans les organisations de jeunesse, et ont reçu du FEJ des subventions pour un montant de 26 000 € (10 % du montant total alloué aux activités internationales).

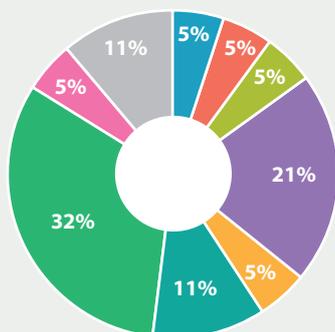
Les graphiques suivants montrent la répartition des subventions du FEJ aux activités internationales en 2019 en fonction des résultats attendus, des priorités et des orientations de programme fixés par le secteur jeunesse pour la période 2018-2019.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS DU FEJ ACCORDÉES À DES PLANS DE TRAVAIL EN FONCTION DES RÉSULTATS ATTENDUS



- RA1 Accès aux droits et éducation aux droits de l'homme ; 26 000 € ; 10%
- RA2 Participation des jeunes et travail de jeunesse ; 88 500 € ; 32%
- RA3 Consolidation de la paix et dialogue interculturel ; 157 500 € ; 58%

RÉPARTITION DES PLANS DE TRAVAIL EN FONCTION DES ORIENTATIONS DE PROGRAMME



- Accès aux droits 1.a ; 1 ; 5%
- Éducation aux droits de l'homme des jeunes 1.c ; 1 ; 5%
- Participation ONG 2.a ; 1 ; 5%
- Charte participation 2.c ; 4 ; 21%
- Rec Travail de jeunesse 2.d ; 1 ; 5%
- Jeunes Roms 3.a ; 2 ; 11%
- Dialogue interculturel 3.d ; 6 ; 32%
- Extrémisme 3.e ; 1 ; 5%
- Consolidation de la paix 3.f ; 2 ; 11%



EMYN – « Les jeunes pour les jeunes: promotion du dialogue interculturel et de la tolérance »

Exemples d'activités internationales soutenues en 2019

European Minority Youth Network (EMYN)

Un stage de formation intitulé «*Les jeunes pour les jeunes: promotion du dialogue interculturel et de la tolérance*» a été organisé par l'EMYN pour 27 animateurs et jeunes enseignants de onze pays d'Europe centrale et orientale. Les participants ont pu améliorer leurs connaissances et leurs compétences, et utiliser et adapter les méthodes, techniques et jeux existants pour promouvoir l'apprentissage interculturel et l'éducation aux droits de l'homme dans leur propre pays. Ils ont défini des projets afin d'appliquer les compétences nouvellement acquises à des activités de suivi organisées dans leur contexte local et à destination de publics cibles spécifiques.

Site web: <http://network.ngo.lv/>

Témoignage

«Le FEJ est un partenaire fiable pour notre réseau et pour de nombreuses organisations de jeunesse à travers l'Europe. Nous sommes très reconnaissants au FEJ pour ses nombreuses années de soutien à nos projets et initiatives en faveur des jeunes des minorités.»

European Minority Youth Network

European Non-Governmental Sports Organisation Youth (ENGSO YOUTH)

L'activité internationale «*Parole aux jeunes dans le sport*» était axée sur la promotion de la mise en œuvre des principes inscrits dans la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale⁵.

Le manuel «*Paroles aux jeunes!*» a servi à la formation de jeunes de quatorze pays à des compétences et des connaissances spécifiques concernant l'utilisation du

5. Pour des informations sur la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, voir le site web du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe: <https://www.coe.int/fr/web/youth/adopted-texts>



ENGSO YOUTH – « Parole aux jeunes dans le sport »



Libero – « Les jeunes utilisent la démocratie »

sport en tant qu'outil de promotion de la citoyenneté active au niveau local. Le projet a débouché sur la publication d'une boîte à outils (*Sport for Active Citizenship Toolkit*).

Site web : <https://www.youth-sport.net/>

Témoignage

« Sans la subvention du FEJ, impossible de produire notre boîte à outils et d'expliquer dans le monde entier comment utiliser le sport pour encourager une active participation à la société. Nous avons bénéficié d'un solide soutien du FEJ à chaque étape de notre projet, ce dont nous lui sommes vraiment reconnaissants. Nous attendons avec impatience la prochaine phase de coopération avec le FEJ et les grands projets au niveau national et international. Merci au FEJ pour cette opportunité ! »

European Non-Governmental Sports Organisation Youth

Libero

En coopération avec des partenaires de Belgique, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine du Nord et du Kosovo*, l'ONG nationale serbe Libero a rassemblé 28 animateurs de jeunesse de 10 pays pour son projet « Les jeunes utilisent la démocratie » visant à renforcer la participation des jeunes à la démocratie par la voie électronique. Le projet a abouti à la publication d'un guide destiné aux autorités locales et aux autres parties prenantes au niveau local, destiné et consacré à la promotion de la démocratie électronique et de modalités de participation électronique répondant aux besoins des jeunes. Le guide contient des recommandations, des conseils et des exemples sur la façon de mettre en place une e-démocratie adaptée aux jeunes.

Site web : <https://www.libero.org.rs>

* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

Témoignage

« Libero coopère avec le FEJ depuis des années, et nous sommes reconnaissants de cette opportunité grâce à laquelle nous pouvons avoir un impact sur la vie des jeunes. Nous recevons toujours du FEJ un retour d'information clair et ciblé qui nous aide à nous améliorer dans notre travail. Cette coopération a influé sur le développement et le succès de notre organisation et nous a conféré plus de pertinence en tant qu'acteur du travail de jeunesse, dans notre pays et à l'étranger. »

Libero

International Union of Socialist Youth (IUSY)

20 animateurs et militants de 13 pays et 15 organisations ont participé à l'activité internationale de l'IUSY intitulée « La lutte pour l'égalité continue : tracer la voie vers l'égalité de genre dans les organisations de jeunesse ». Ils ont discuté de la manière dont les questions de genre sont perçues dans leurs propres organisations et au sein de l'IUSY, exploré les moyens de prévenir et de combattre les inégalités et élaboré des lignes directrices pour traiter des cas concrets et des situations difficiles. Une boîte à outils, « La lutte pour l'égalité – boîte à outils pour la lutte féministe », a été produite dans le cadre de cette activité et largement diffusée au sein du mouvement de l'IUSY et des organisations de jeunesse partenaires. Elle propose des outils pour lutter contre tous les types de discrimination fondée sur le genre, y compris les stéréotypes sexistes, le manque de respect, le harcèlement et la violence fondée sur le genre.



IUSY – « La lutte pour l'égalité continue : tracer la voie vers l'égalité de genre dans les organisations de jeunesse »

Témoignage

« Ces trois dernières années, nous avons mis en œuvre quatre projets soutenus par le FEJ afin de promouvoir l'égalité de genre, la citoyenneté active, des sociétés inclusives et la lutte contre l'extrémisme violent. Ces projets ont été de formidables opportunités d'apprentissage et d'expérimentation pour nos membres locaux. Nous sommes particulièrement motivés et très inspirés pour poursuivre cette coopération et pour persister dans nos efforts communs afin de faire de l'Europe (et des territoires par-delà ses frontières) un espace où règnent plus d'égalité, plus de justice et plus d'inclusion. »
International Union of Socialist Youth

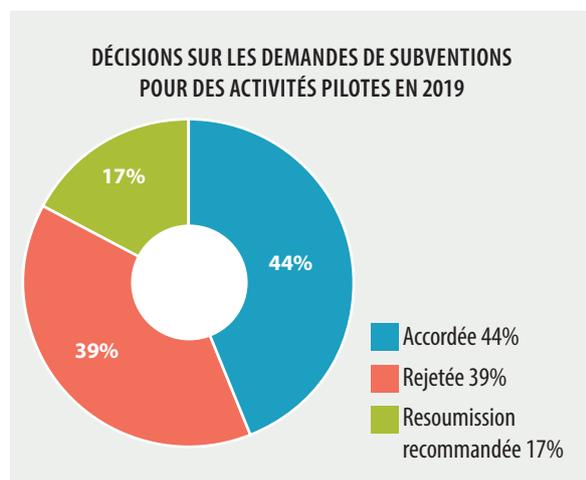
3. Activités pilotes

Les organisations non gouvernementales de jeunesse locales et nationales peuvent demander une subvention pour une activité pilote. L'objectif des activités pilotes est de soutenir des actions qui répondent aux besoins identifiés et/ou aux défis rencontrés par les jeunes au niveau local. Clairement ancrées dans le contexte local, ces activités ont des répercussions locales et traitent des priorités fixées par le Conseil mixte pour la jeunesse. En 2019, la subvention maximale pour une activité pilote s'élevait à 8 500 €.

En 2019, sur les 92 demandes de subventions pour des activités pilotes, 40 ont été approuvées.

Les subventions accordées se sont élevées à 307 500 € (voir annexe III).

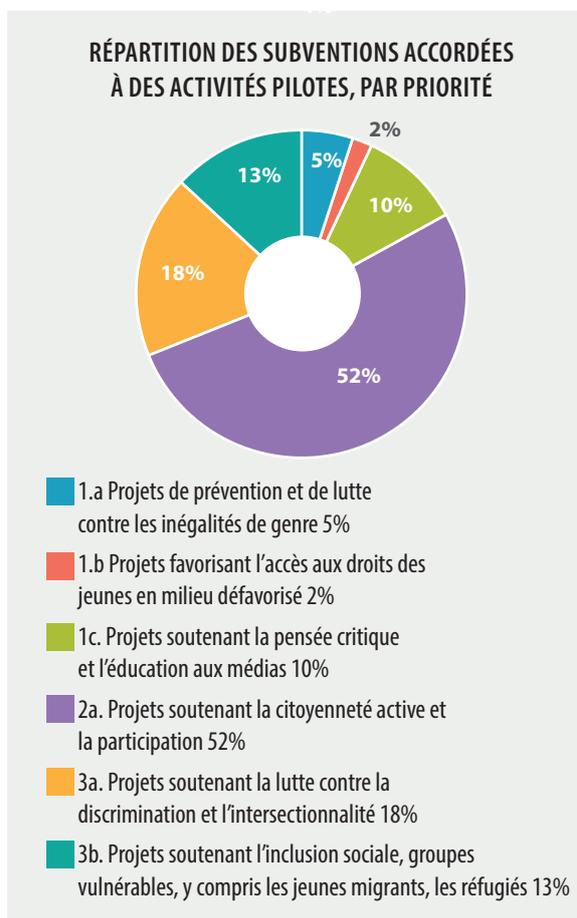
Le graphique ci-dessous illustre la répartition des demandes en termes de subventions accordées, de demandes rejetées et de demandes ayant fait l'objet d'un rejet assorti de la recommandation d'être de nouveau présentées.



En raison des restrictions budgétaires que connaît le Conseil de l'Europe et de la situation budgétaire du FEJ en 2019, l'allocation maximale de subvention pour les activités pilotes s'élevait à 8 500 €. La subvention moyenne accordée pour une activité pilote était de 7 724 €, contre 7 333 € en 2018.

Les 40 activités pilotes ayant bénéficié d'une subvention en 2019 ont été mises en œuvre dans 19 pays. Parmi celles-ci, 52 % visaient à promouvoir une citoyenneté et une participation actives, 31 % à favoriser des sociétés inclusives et pacifiques et 17 % à défendre l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux ou à lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes et la violence fondée sur le genre.

Le graphique ci-dessous montre la répartition des activités pilotes soutenues par priorité.



6. L'activité de subventions aux activités pilotes du FEJ a été suspendue de septembre 2017 jusqu'à la fin de l'année. Elle a repris en janvier 2018, le plafond des subventions ayant été ramené de 10 000 € à 8 500 €.



(MGIRD) – «Éducation au dialogue interreligieux pour une jeunesse engagée dans l'apprentissage de la tolérance»



mig mit – «(N)votre Witten?!»

Exemples d'activités pilotes soutenues en 2019

Youth and Civil Initiatives in the Rose Valley (MGIRD)

Le projet pilote «Éducation au dialogue interreligieux pour une jeunesse engagée dans l'apprentissage de la tolérance» visait à sensibiliser les jeunes locaux à l'importance du dialogue interreligieux pour des sociétés pacifiques et inclusives. Dans le cadre de ce projet, 21 jeunes et sept enseignants de sept établissements d'enseignement secondaire de trois villes de Bulgarie (Karlovo, Sopot et Klisoura) ont appris la tolérance en jouant à un jeu de société sur les religions. Des campagnes de suivi ont été lancées dans toutes les écoles locales et des flash mobs ont été organisés sur la place principale des trois villes afin de sensibiliser l'ensemble de la population à la diversité religieuse.

Site web :

<https://www.facebook.com/mgirdrosevalley/>

Migration Miteinander (mig mit)

L'activité «(N)votre Witten?!» de l'ONG allemande Migration Miteinander qui a rassemblé 25 jeunes de huit pays (avec ou sans antécédents de réfugiés) devait servir d'incubateur d'idées et de projets destinés à renforcer la cohésion et la collaboration au sein des communautés. En plus d'améliorer les connaissances des participants en matière de montage et de coordination de projets, l'activité a donné naissance à trois projets sur le storytelling, la réalisation de films et la coopération intergénérationnelle.

Site web : <http://www.migrationmiteinander.de>

Asociatia Devison (DEV)

«Tous mobilisés contre les fausses nouvelles (fake news)» était une activité de quatre jours organisée par l'ONG roumaine Asociatia Devison. L'idée en était d'apprendre à 20 élèves comment identifier et combattre les fausses nouvelles. Ceux-ci ont été sensibilisés aux répercussions négatives des

fausses nouvelles et ont développé un jeu de société interactif à utiliser dans un cadre éducatif ainsi qu'un infographique sur la façon de repérer les fausses nouvelles. À l'issue de la formation, les participants ont organisé plusieurs ateliers dans leur ville d'origine. En plus des connaissances, les participants ont acquis des compétences transférables sur des sujets tels que la prise de parole en public et le travail d'équipe.

Site web : <http://www.devison.org.ro>

AEQUITAS

Le projet «Ensemble» avait pour objectif la lutte contre le discours de haine en ligne qui vise les LGBTQI+ et les migrants. Quatre séminaires ont été organisés pour explorer le cadre théorique et juridique du discours de haine et apprendre à lutter contre les propos haineux en ligne. La soixantaine de participants à la formation a pu se familiariser avec le discours de haine et ses causes profondes et découvrir comment signaler concrètement sa présence en ligne. Ils ont également élaboré un manuel contenant des recommandations à l'intention des plates-formes de médias sociaux et des ONG, ainsi qu'une stratégie d'action. Le manuel a été distribué aux participants et aux parties prenantes concernées.



AEQUITAS – «Ensemble»

4. Subventions structurelles

Les subventions structurelles du FEJ, accordées pour deux ans, couvrent les frais administratifs généraux encourus par les ONG de jeunesse. Ces subventions sont accessibles aux ONG ou réseaux internationaux de jeunesse ayant bénéficié d'un soutien pour au moins trois activités internationales au cours des trois années précédentes (activité soutenue par le FEJ ou session d'étude dans le cadre du programme annuel des Centres européens de la jeunesse). Outre les critères quantitatifs qui déterminent l'allocation de ces subventions, l'approche stratégique de l'organisation ou du réseau est évaluée par rapport aux priorités du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. La subvention maximale allouée est de 25 000 € par an (soit un maximum de 50 000 € pour deux ans).

Pour la période 2018-2019, 945 000 € ont été alloués à 35 ONG et réseaux internationaux de jeunesse. L'aide minimale accordée pour deux ans s'est élevée à 15 288 €; l'aide maximale à 35 212 € (voir annexe IV).

Soutien au Forum européen de la jeunesse⁷

Le Forum européen de la jeunesse (YFJ) est une plate-forme qui représente 44 conseils nationaux de jeunesse et 61 ONG internationales de jeunesse. Il compte 81 membres titulaires, 22 observateurs et 2 membres candidats. Par l'intermédiaire de ses organisations membres, le YFJ touche quelque 6000 organisations de jeunesse et 40 millions de jeunes en Europe.

Outre le fait de piloter l'agenda des questions de jeunesse au niveau européen, le Forum européen de la jeunesse fait office de tribune pour la participation de ses organisations membres. Des relations durables lient le Forum européen de la jeunesse et le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe: le YFJ a ainsi un statut d'observateur auprès du Conseil mixte pour la jeunesse, l'organe de décision politique cogéré du secteur jeunesse.

Le travail du YFJ a contribué aux objectifs du Conseil de l'Europe et aux priorités du secteur jeunesse pour la période 2018-2019 à différents niveaux, et notamment concernant les droits des jeunes, la participation des jeunes, l'inclusion sociale et le renforcement des organisations de jeunesse.

En 2019, le Forum européen de la jeunesse a mis en œuvre plus de 100 activités soutenant les objectifs du Conseil de l'Europe et de son secteur jeunesse.

En 2019, le YFJ a adopté son nouveau plan stratégique pour la période 2020-2024.

Le YFJ reçoit une subvention annuelle intégrée du Fonds européen pour la jeunesse. Suite aux réductions opérées dans toutes les catégories de subventions, le montant accordé en 2019 était de 70 000 € (comme en 2018).

Témoignage

« Pour le Forum européen de la jeunesse, la coopération avec le FEJ est d'une importance capitale. Grâce au soutien du FEJ, nous sommes en mesure d'organiser des activités de renforcement des capacités pour nos 106 organisations membres afin de leur donner les moyens de devenir de meilleurs défenseurs des droits des jeunes, ainsi que pour les 6 000 organisations locales de jeunesse et les 40 millions de jeunes militants et bénévoles qu'elles touchent directement. Nous apprécions beaucoup le partenariat solide et constructif avec le FEJ car, dans nos échanges, les jeunes sont vraiment au cœur des discussions. »

7. Suite à une décision du Comité de programmation sur la jeunesse, le Forum européen de la jeunesse reçoit une subvention intégrée annuelle du FEJ depuis 2014.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS ENTRE LES PRIORITÉS DU FEJ

Toutes les activités soutenues par le FEJ sont liées aux priorités stratégiques (résultats attendus et orientations de programme) du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. Pour les quatre catégories de subventions, les trois priorités stratégiques pour 2018-2019 étaient les suivantes :

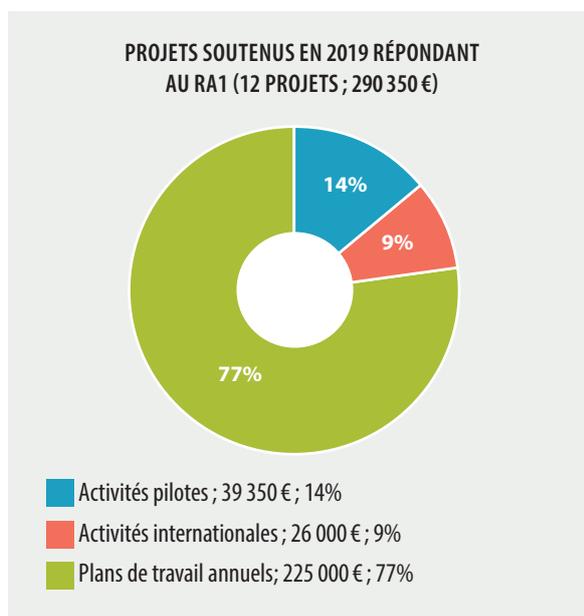
1. L'accès aux droits – faire en sorte que les jeunes jouissent de leurs droits et militent pour l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté ;
2. La participation des jeunes et le travail de jeunesse – faire en sorte que les jeunes participent à la démocratie et au développement de la politique de jeunesse et du travail de jeunesse au niveau local, régional, national et européen ;
3. Des sociétés inclusives et pacifiques – faire en sorte que les jeunes établissent et conduisent activement le dialogue interculturel.

1. L'accès aux droits

En 2019, un total de 290 350 € a été alloué aux ONG dans le cadre de la poursuite du premier résultat attendu (RA1), comme suit :

- ▶ 225 000 € à cinq plans de travail annuels ;
- ▶ 39 350 € à cinq activités pilotes ;
- ▶ 26 000 € à deux activités internationales.

Le graphique ci-après illustre la répartition des subventions.



Exemples d'activités soutenues

Erasmus Student Network (ESN)

L'objectif du plan de travail d'ESN pour 2019, intitulé « FACT – Agir pour l'éducation aux médias », était de participer à l'éducation aux médias des jeunes volontaires du réseau Erasmus et d'autres jeunes. Trois activités principales ont eu lieu à la suite d'une réunion de lancement. Le projet a débuté par un stage de formation élémentaire destiné aux animateurs (« Media ABC »), qui leur a permis de renforcer leurs connaissances et de concevoir des activités sur le thème de l'éducation aux médias. Cette formation a été suivie par une « phase locale », durant laquelle les volontaires ont pu mettre en œuvre ces activités dans toute l'Europe, et par cinq stages de formation régionaux. Le projet s'est terminé par un stage de formation avancée pour les animateurs (« Media XYZ »), consacré à l'exploration de méthodes d'éducation non formelle nouvelles et plus complexes. Au total, 1000 volontaires du réseau Erasmus et des jeunes (locaux) d'une quarantaine de pays européens ont participé à l'ensemble des activités. En outre, dans le cadre des activités, un livret d'atelier a été produit et une campagne en ligne a été conçue afin de sensibiliser au thème de l'éducation aux médias.



ESN – « FACT – Agir pour l'éducation aux médias »

Young European Federalists – Jeunes Européens Fédéralistes (JEF)

La JEF a fait de la pensée critique une de ses priorités et mis en œuvre un plan de travail visant à améliorer le niveau d'éducation aux médias des jeunes en Europe. Son plan de travail, intitulé « Les combattants des fake news – Éducation aux médias et pensée critique dans une perspective européenne », a permis à 200 jeunes de prendre part

à six événements internationaux et à six ateliers locaux organisés dans dix pays. Un pool de formateurs a été constitué, rassemblant 22 formateurs ayant suivi une formation sur des sujets liés à l'éducation aux médias. Au cours de la mise en œuvre du plan de travail, ceux-ci ont produit une publication contenant du matériel simple et prêt à l'emploi (comme les grandes lignes des sessions de formation), destiné à toute personne souhaitant organiser un stage ou un atelier de formation sur le thème de l'éducation aux médias, de la pensée critique et/ou de la discrimination. Les participants au plan de travail ont conçu des vidéos et des podcasts pour sensibiliser à la désinformation.

Caucasian Institute for Peace Problems Research (CIPPR)

Le projet « Ensemble pour les droits de l'homme » avait pour objectif l'accès aux droits des jeunes handicapés, qu'il encourageait à prendre une part active aux structures et processus démocratiques au niveau local et régional. Le manuel Repères/COMPASS a servi de base à cette activité de formation dont ont bénéficié 25 participants de diverses organisations et huit communautés de la région du Shirak, en Arménie. Les participants ont pu se familiariser avec l'éducation aux droits de l'homme pour les jeunes handicapés et acquérir des compétences et des connaissances sur la manière de concevoir et de mettre en œuvre des projets dans leurs communautés. Par la suite, 25 ateliers de sensibilisation à l'éducation aux droits de l'homme ont été organisés dans huit communautés du Shirak, toujours sur la base de Repères/COMPASS, avec pour cible 250 jeunes.



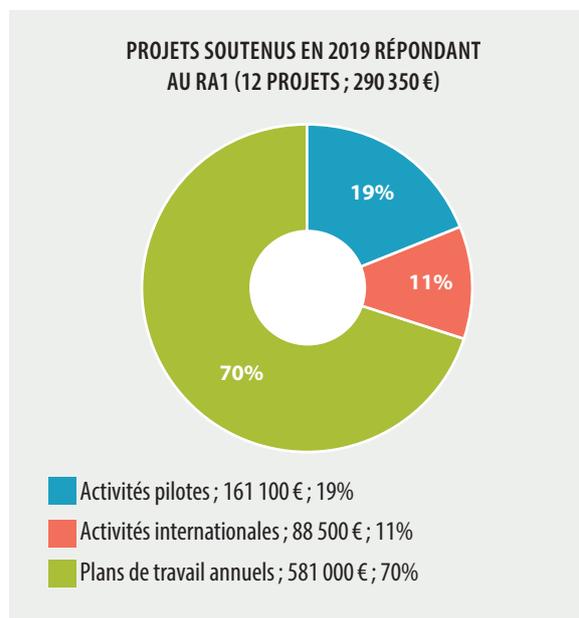
CIPPR – « Ensemble pour les droits de l'homme »

2. La participation des jeunes et le travail de jeunesse

En 2019, un total de 830 600 € de subventions a été alloué aux ONG pour des projets venant à l'appui de ce résultat attendu (RA2). Sur ce total, 581 000 € ont été accordés à 14 plans de travail annuels, 161 100 €

sont allés à 21 activités pilotes et 88 500 € ont été alloués à six activités internationales.

Le graphique suivant montre la répartition de ces subventions.



Exemples d'activités soutenues

Youth Express Network – Réseau Express Jeunes (YEN/REJ)

Le plan de travail 2019 du YEN/REJ, « Secoue la boîte ! », visait à donner aux jeunes des groupes vulnérables les moyens de faire reconnaître, apprécier et valoriser leur participation à la société européenne. Trois activités internationales – « Réinventer la participation ! », « Boîte à outils pour la participation » et « Boîte à emporter ! » – ont réuni 72 animateurs, des jeunes issus de groupes vulnérables et d'autres parties prenantes de 16 pays. Les participants se sont informés sur la participation active, ont pris part au défilé de la fierté à Aviles (Espagne) et ont organisé un flash mob sur le changement climatique à Berlin ainsi que des activités locales pour notamment protéger l'environnement, l'accès aux espaces publics et aux soins de santé, l'inclusion sociale des migrants et les droits de la communauté LGBTQI+.



YEN/REJ – « Secoue la boîte ! »

Young Community (Moloda Gromada)

Grâce au financement du FEJ, cette ONG ukrainienne a mis en œuvre un projet sur «La participation des jeunes au développement de leur communauté», dont le but était de faciliter la participation des jeunes, en coopération avec les autorités locales. Dans le cadre de ce projet, les jeunes ont été encouragés à rendre compte des problèmes rencontrés, à participer à l'identification de solutions et à travailler plus étroitement avec les autorités locales dans l'objectif d'améliorer les conditions sociales de leurs pairs. Le projet a ciblé huit communautés dans sept régions d'Ukraine et a mis en évidence de nombreux problèmes, qui ont ensuite été discutés avec les autorités.

Site web : <http://youthbank.org.ua>

Social Activities Center (SAC)



SAC – «Engagez-vous – Trstenik»

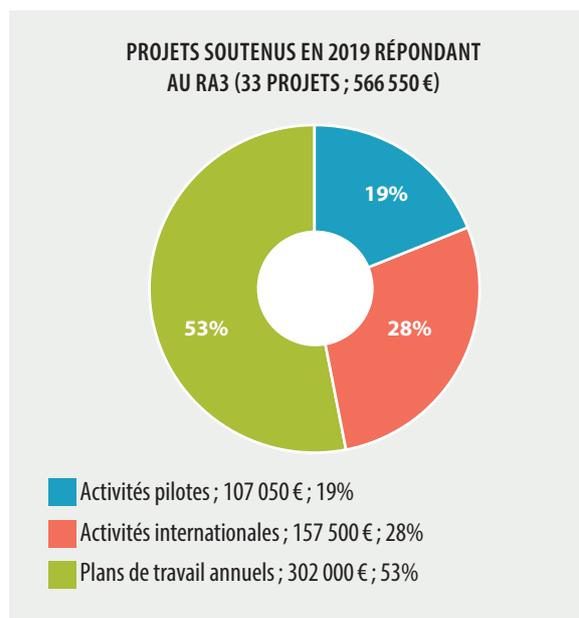
L'activité pilote «Engagez-vous – Trstenik», organisée par SAC, une ONG locale serbe, a permis de former 20 jeunes afin qu'ils deviennent des éducateurs pour leurs pairs en matière de militantisme. Parmi les nombreux sujets abordés, citons l'égalité de genre, la participation démocratique et les systèmes de valeurs. Les participants ont reçu une formation sur le patrimoine culturel de leur municipalité dans l'objectif d'inciter les jeunes à un plus fort engagement dans leurs communautés. Les activités de service communautaire, qui ont permis de diffuser des messages de tolérance et de charité, ont montré que l'engagement s'était accru. À l'issue de cette activité, les participants ont continué à renforcer leurs connaissances et ont mis en place de nouveaux groupes informels pour travailler sur le sujet.

3. Des sociétés inclusives et pacifiques

Un montant total de 566 550 € a été octroyé aux ONG sous la forme de subventions pour des projets visant à soutenir ce résultat attendu (RA3), comme suit :

- ▶ 302 000 € à 8 plans de travail annuels ;
- ▶ 157 500 € à 11 activités internationales ;
- ▶ 107 050 € à 14 activités pilotes.

Le graphique ci-après illustre la répartition des subventions.



Exemples d'activités soutenues

International Federation of Liberal Youth (IFLRY)

Le plan de travail 2019 de l'IFLRY intitulé «Changer la norme : la vision des jeunes sur la diversité, l'inclusion et le pluralisme démocratique» a été conçu pour explorer les liens entre les jeunes, le pluralisme et la diversité, en mettant l'accent sur l'inclusion et la représentation.



IFLRY – «Changer la norme : la vision des jeunes sur la diversité, l'inclusion et le pluralisme»



SCI – « Réalités de genre »

■ Quatre séminaires ont été organisés (à Varsovie, Tbilissi, Sarajevo et La Haye) avec des participants venus de plus de 24 pays pour discuter du pluralisme, examiner les problèmes que pose le populisme pour l'engagement des jeunes et proposer des projets pour faire avancer leur action. Les participants ont pu nouer le dialogue avec des organisations de la société civile telles que la Humanity House à La Haye et avec des politiciens (par exemple, des députés en Bosnie-Herzégovine) et exprimer leurs points de vue sur le discours social.

Site web : <http://iflry.com>

Service Civil International (SCI)

■ L'objectif du plan de travail 2019 de Service Civil International, « Réalités de genre », était de favoriser une meilleure prise en compte de la question de l'égalité de genre et de l'intégrer dans les activités de l'organisation. Une session d'étude internationale a été organisée en présence de 25 animateurs de 11 pays en vue de renforcer la compréhension de cette question et de recenser les activités de SCI qui lui sont consacrées. Une boîte à outils (« Free to be you and me ») a ensuite été produite et utilisée dans le cadre de 15 activités qui ont réuni plus de 380 participants dans 10 pays. Les résultats d'une enquête en ligne sur les questions de sécurité ont été présentés dans une brochure intitulée « Time to Face Gendered Realities » (Le moment est venu d'affronter les réalités en matière de genre) et utilisés dans le cadre de la dernière activité du plan de travail, à savoir un stage de formation pour 23 jeunes de 11 pays sur les clés d'une campagne réussie.

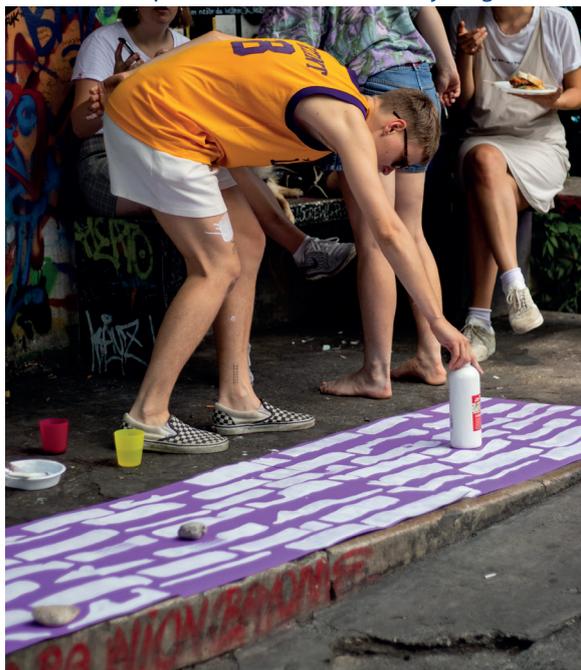
Site web : <https://sci.ngo/sci.ngo/979>

Društvo Parada ponosa (Pride)

■ Par le biais de son projet « Decontamination », Društvo Parada ponosa a mis à la disposition de la communauté locale des outils innovants et créatifs pour lutter contre le discours de haine. Trois modules d'ateliers interactifs ont été conçus : « Le discours de haine dans les graffitis et les arts de la rue », « Le discours de haine en ligne » et « Le discours de haine

dans la communication quotidienne entre pairs ». Par ailleurs, une plate-forme web a été développée qui comporte une carte interactive avec des photos et la localisation de graffitis et d'expressions d'art de la rue véhiculant des propos haineux. Douze animateurs ont été formés pour faire office de multiplicateurs et plus de 90 jeunes ont participé à l'expérimentation et à la mise en œuvre des ateliers, acquérant ainsi des compétences pour lutter contre le discours de haine. Le suivi comportait le développement d'outils et de compléments pour la carte en ligne ainsi que la mise en œuvre des modules dans le cadre du travail de jeunesse mené sur le terrain dans la rue.

Site web : <http://www.dekontraminacija.org/>



Pride – « Decontamination »

Alternative Innovative Development (AID)

■ Le projet « To.Be.PAC. Together to Become Peace Ambassadors & Connectors » avait pour ambition de rassembler des jeunes de diverses origines culturelles et socio-économiques afin qu'ils partagent des valeurs et des idéaux communs. L'idée était d'encourager une communauté d'ambassadeurs et de « connecteurs » de la paix et des droits de l'homme à œuvrer ensemble pour l'inclusion. Le projet a permis de sensibiliser 27 jeunes aux droits de l'homme et à la démocratie par le biais de l'éducation non formelle. La session de formation a été suivie d'un événement de sensibilisation ciblant plus de 270 participants à un festival. Un autre événement de sensibilisation a été organisé, impliquant plus de 100 jeunes, des organisations et des élus au niveau local.

Site web : <http://aid.com.gr/to-be-pac-project/>

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT DU FEJ

1. Visites à des projets soutenus par le FEJ

— L'objectif des visites de projets soutenus est de vérifier la mise en œuvre des activités par rapport aux informations fournies dans les demandes de subvention et convenues dans les contrats de subvention. Les visites contribuent à promouvoir les bonnes pratiques et des projets de qualité et à améliorer la visibilité du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe. Elles facilitent les contacts avec les ONG de jeunesse et offrent une plate-forme pour les commentaires et les suggestions concernant la coopération avec le FEJ. Elles contribuent également à favoriser la compréhension mutuelle, en veillant à ce que l'approche du FEJ réponde au mieux aux besoins des ONG.

— En 2019, les cinq projets suivants ont fait l'objet d'une visite :

- ▶ un séminaire international intitulé « Diversité, inclusion et pluralisme : votre vision du discours social », qui faisait partie du plan de travail intitulé « Changer la norme : la vision des jeunes sur la diversité, l'inclusion et le pluralisme démocratique », organisé par la Federation of Liberal Youth (IFLRY) – juin, Tbilissi, Géorgie ;
- ▶ un stage de formation international intitulé « Développez vos racines », qui faisait partie du plan de travail « Laissez croître les racines » géré par l'organisation Youth and Environment (YEE) – juillet, Ochoz u Brna, République tchèque ;
- ▶ un stage de formation international intitulé « Devenir formateur – Stop à la stigmatisation en matière de santé mentale », qui faisait partie du plan de travail « Respect des différences – Comprendre et combattre les différents types de discrimination et de stigmatisation » géré par la European Federation of Psychology Students Associations (EPFSA) – juillet, Nicosie, Chypre ;
- ▶ un stage de formation international intitulé « Formation à l'organisation de campagnes », qui faisait partie du plan de travail « Réalités de genre » géré par Service Civil International (SCI) – novembre, Rome, Italie ;

- ▶ une activité pilote, sous la forme d'une session de formation locale intitulée « Académie de la jeunesse » sur la participation et le travail de jeunesse, gérée par l'ONG nationale grecque United Societies of Balkans (USB) – novembre, Thessalonique, Grèce.

2. Événements d'information et de formation du FEJ dans les États signataires de la Convention culturelle européenne

— Les sessions d'information du FEJ dans les États signataires ont pour but d'entrer en contact avec les jeunes et les organisations de jeunesse, et de promouvoir la coopération au niveau national. Elles sont l'occasion de fournir des explications sur les possibilités d'obtenir des subventions du FEJ, sur les critères d'évaluation, le fonctionnement et les caractéristiques du FEJ ; elles sont également un moyen de découvrir le contexte national et les ONG de jeunesse.

— En mars 2019, des sessions d'information et de formation destinées aux ONG nationales de jeunesse et aux fonctionnaires des autorités centrales et locales en charge des questions de jeunesse ont été organisées en Slovénie (Ljubljana) et en Albanie (Durrës). Les deux événements ont été accueillis positivement par les participants et les autorités locales.

3. Sessions d'information du FEJ

— Des sessions d'information destinées aux représentants des ONG internationales de jeunesse ont été organisées à Bruxelles en février et en septembre 2019. Comme les années précédentes, les sessions ont eu lieu avant le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre, qui sont les dates limites pour le dépôt des demandes de subventions concernant les plans de travail annuels, les activités internationales ponctuelles et les subventions structurelles. Ces sessions offrent aux représentants des ONG la possibilité de rencontrer le secrétariat du FEJ dans le cadre de réunions de groupe et de réunions bilatérales.

■ Les discussions ont porté sur les demandes de subventions pour les activités internationales et les plans de travail annuels, ainsi que sur les rapports. Le secrétariat du FEJ a par ailleurs exposé ses méthodes de travail ainsi que les changements qu'il a apportés au traitement des demandes de subventions et des rapports. Les participants ont pu faire des commentaires et des suggestions au FEJ sur l'utilité de ses outils d'information et de candidature. Les deux sessions ont été organisées en coopération avec le Forum européen de la jeunesse.

4. Autres présentations du FEJ

■ Le secrétariat du FEJ reçoit régulièrement des demandes de présentations. Alors que les visites de projets privilégient les ONG de jeunesse qui coopèrent déjà avec le FEJ, ces présentations sont l'occasion d'échanger avec des représentants d'ONG de jeunesse et des partenaires qui n'ont encore jamais travaillé avec le FEJ.

■ En 2019, le FEJ a répondu à plus de 30 demandes de présentations. Elles ont été organisées en coopération avec les partenaires du FEJ en diverses occasions, telles que des sessions d'étude, des réunions en ligne et des visites d'étude. La plupart de ces présentations ont eu lieu lors de sessions d'étude organisées par des ONG de jeunesse en coopération avec les Centres européens de la jeunesse de Strasbourg et de Budapest. La liste des présentations du FEJ se trouve en annexe (voir annexe V).

ANNEXE I SUBVENTIONS ACCORDÉES À DES PLANS DE TRAVAIL ANNUELS EN 2019

NOM DE L'ONG	ACRONYME	TITRE DU PROJET	SUBVENTION DU FEJ
European Federation of Psychology Students Associations	EFPSA	<i>Mind the differences – understanding and tackling different kinds of discrimination and stigmatization</i> / Attention aux différences – Comprendre et combattre les différents types de discrimination et de stigmatisation	15 000 €
Association des États Généraux des Etudiants de l'Europe	AEGEE	<i>SMASH – Structural Measures Against Sexual Harassment</i> / Mesures structurelles contre le harcèlement sexuel	32 000 €
Youth and Environment Europe	YEE	<i>Let Grassroots Grow</i> / Laissez croître les racines	32 000 €
Shokkin Group International	SIG	<i>European Activist Factory</i> / Fabrique d'activistes européens	34 000 €
International Centre for the Promotion of Education and Development	CEIPES	<i>Art of our rights</i> / L'art de nos droits	35 000 €
Organising Bureau of European School Student Unions	OBESSU	<i>PeerPower – Peer education as tool to empower school students</i> / Le pouvoir des pairs – L'éducation par les pairs comme outil d'autonomisation des élèves	35 000 €
Service Civil International	SCI	<i>Gendered realities</i> / Réalités de genre	36 000 €
ECYC	ECYC	<i>Strengthening support for youth work in Europe through the CoE Recommendations on Youth Work</i> / Renforcer le soutien au travail de jeunesse en Europe grâce aux recommandations du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse	38 000 €
European play work association	EEPA	<i>Power of the open circle! – Young people discover active citizenship</i> / La puissance du cercle ouvert! – Les jeunes découvrent la citoyenneté active	38 000 €
Cooperation and Development Network for Eastern Europe	CDN	<i>Digital Technology For Democracy: Youth Turns Threat Into Opportunity</i> / La technologie numérique au profit de la démocratie : la jeunesse transforme la menace en opportunité	40 000 €
Hate Fighters Network	HFN	<i>Hate Fighters 2019</i> / Les combattants de la haine 2019	40 000 €
Nordic Youth Association/ Nordisk Samorganisation for Ungdomsarbejde	NSU	<i>Nordic-Baltic co-action for quality youth work</i> / La coopération nordique et balte pour un travail de jeunesse de qualité	40 000 €
Erasmus Student Network	ESN	<i>FACT – Fostering Action on media literacy</i> / FACT – Agir pour l'éducation aux médias	44 000 €

NOM DE L'ONG	ACRONYME	TITRE DU PROJET	SUBVENTION DU FEJ
International Federation of Liberal Youth	IFLRY	<i>Changing the Norm : Youth's Vision of Diversity, Inclusion and Democratic Pluralism / Changer la norme : la vision des jeunes sur la diversité, l'inclusion et le pluralisme démocratique</i>	44 000 €
Coordinating Committee for International Voluntary Service	CCIVS	<i>Raising Peace Promoting Peace / Encourager la paix promouvoir la paix</i>	45 000 €
International Movement of Catholic Agricultural and Rural Youth	MIJARC EUR	<i>Let our voice be heard / Que notre voix soit entendue</i>	45 000 €
United for Intercultural Action – European Network against Nationalism, Racism, Fascism and in Support of Migrants and Refugees	UNITED	<i>Europe Under Construction / L'Europe en construction</i>	45 000 €
World Student Christian Federation in Europe	WSCF-E	<i>Face it. Challenge it. Change it – Faith-based approach to preventing and combating Youth Extremism in Europe / Affronter. Défier. Changer – Approche confessionnelle pour prévenir et combattre l'extrémisme des jeunes en Europe</i>	45 000 €
Federation of Young European Greens	FYEG	<i>Reclaim Your Social Rights! / À la reconquête de vos droits sociaux!</i>	46 000 €
Youth Express Network/ Réseau Express Jeunes	Y-E-N/ R-E-J	<i>Shake the Box! Alternative ways of Participation / Secoue la boîte! Formes de participation alternatives</i>	46 000 €
Connect International	CONNECT	<i>UpDatAed – toward digitally safe youth organizations / Vers des organisations de jeunesse numériquement sûres</i>	47 000 €
International Young Naturefriends	IYNF	<i>The Flow of Activism / Le flux de l'activisme</i>	47 000 €
Youth of European Nationalities	YEN JEV	<i>MYnority – MY Say / Minorité – J'ai MON mot à dire</i>	47 000 €
European Federation for Intercultural Learning	EFIL	<i>Social impact – AFS volunteers as educators, changemakers and advocates for a better world / Impact social – Les volontaires AFS : éducateurs, acteurs du changement et défenseurs d'un monde meilleur</i>	48 000 €
Young European Federalists	JEF	<i>Faker Fighters – Media literacy and critical thinking education in a European perspective / Les combattants des fake news – Éducation aux médias et pensée critique dans une perspective européenne</i>	48 000 €
Rural Youth Europe	RYEurope	<i>Rural Youth Entering Democracy Land / La jeunesse rurale entre dans le monde de la démocratie</i>	48 000 €
Youth for Exchange and Understanding	YEU	<i>The Wonderful Wizards of Youth Work / Les merveilleux magiciens du travail de jeunesse</i>	48 000 €
			1 108 000 €

ANNEXE II SUBVENTIONS ACCORDÉES À DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES EN 2019

NOM DE L'ONG	ACRONYME	TITRE DU PROJET	VILLE(S)	PAYS	SUBVENTION DU FEJ
European Fellowship	EF	« Agree to disagree » – an inclusive approach on how dialogue can combat polarisation in youth work / « D'accord pour ne pas être d'accord » – Une approche inclusive sur le dialogue utilisé pour combattre la polarisation dans le travail de jeunesse	Llanbedr, Pays de Galles	UK	10 000 €
MV International ENGO	ENGOMVI	InMediAct / InMediAct	Novo Sarajevo	BA	12 000 €
International Young Naturefriends	IYNF	Rural communities : from zero to hero / Communautés rurales : de zéro à héros	Srebrenica	BA	12 000 €
Alliance for Society Advancement	ASA – GEO	Young Journalists for Trust Building / Les jeunes bâtisseurs de la confiance	Tbilissi	GE	13 000 €
Educational center Krusevac	ECK	Intercultural competences in youth work / Compétences interculturelles pour le travail de jeunesse	Kruševac	RS	13 000 €
Europe House Slavonski Brod	EHSB	Youth participation – from Right to Act / La participation des jeunes – Du droit à l'action	Slavonski Brod	HR	13 000 €
Don Bosco Youth Net	DBYN	CAMINO – Training course on value-based assistance in non-formal learning / CAMINO – Stage de formation sur l'assistance basée sur les valeurs dans l'apprentissage non formel	Benediktbeuern	DE	13 500 €
European Minority Youth Network	EMYN	Youth for Youth : Promotion of Intercultural Dialogue and Tolerance / Les jeunes pour les jeunes : promotion du dialogue interculturel et de la tolérance	Kiev	UA	14 000 €
International Union of Socialist Youth	IUSY	The struggle for equality continues : mapping the road to gender equality in youth organisations / La lutte pour l'égalité continue : tracer la voie vers l'égalité de genre dans les organisations de jeunesse	Berlin	DE	14 000 €
European Non-Governmental Sports Organisation Youth	ENGSO YOUTH	Have a youth say in sport / Parole aux jeunes dans le sport	Budapest	HU	15 000 €
International Falcon Movement – Socialist Education International	IFM-SEI	I Act : exploring masculinities / J'agis : explorer les masculinités	Milan	IT	15 000 €
Projekte Vullnetare Nderkombetare	PVN	Violent Extremism vs Intercultural Dialogue and Peace / L'extrémisme violent c. le dialogue interculturel et la paix	Tirana	AL	15 000 €
Libero	LIBERO	yoUTHiLIZE e-democracy / Les jeunes utilisent la démocratie	Vrsac	RS	15 500 €

NOM DE L'ONG	ACRONYME	TITRE DU PROJET	VILLE(S)	PAYS	SUBVENTION DU FEJ
Scientific and Research Association for Art Cultural and Educational Programmes and Technology	Association EPEKA	<i>Youth Against Antigypsyism / Les jeunes contre l'antitsiganisme</i>	Maribor	SI	16 000 €
European Youth for Action	EYFA	<i>Listen Up ! Building capacities of youth mediators / Écoutez ! Renforcement des capacités des médiateurs pour la jeunesse</i>	Prague	CZ	16 000 €
Ternype International Roma Youth Network	TERNYPE	<i>eXiles-Raising awareness on antigypsyism through Holocaust education and remembrance / Exil – Sensibilisation à la lutte contre l'antitsiganisme par l'éducation à l'Holocauste et la mémoire</i>	Cracovie	PL	16 000 €
World Organisation of the Scout Movement	WOSM	<i>The Scout and Guide Academy / L'Académie des Scouts et des Guides</i>	Rieneck	DE	16 000 €
Youth for Exchange and Understanding	YEU	<i>Sing for your soul – music for change / Chantez pour votre âme – La musique du changement</i>	Saint-Jacques-de-Compostelle	ES	16 000 €
World Organisation of the Scout Movement	WOSM	<i>National Youth Policy Training / Formation à la politique nationale de jeunesse</i>	Belgrade	RS	17 000 €
					272 000 €

ANNEXE III SUBVENTIONS ACCORDÉES À DES ACTIVITÉS PILOTES EN 2019

NOM DE L'ONG	ACRONYME	SUBVENTION ACCORDÉE
Together Romania Association	ATR	4 400 €
Youth Club for Intercultural Dialogue Democracy and Peace	YCDDP	6 000 €
Migration Miteinander	mig mit	6 500 €
People in Focus	PIF	6 500 €
Council for Human Rights Bujanovac	KDNJ	6 800 €
Asociación Jóvenes Solidarios	AJS	7 000 €
Union of Secondary School Students of Serbia	UNSS	7 100 €
Centre for culture and educations Sonta	CEKOS	7 200 €
Association for Educational Development Ekvalis-Skopje	AED Ekvalis	7 500 €
Youth Coop – Cooperativa para o Desenvolvimento e Cidadania CRL	Youth Coop	7 500 €
Vega Youth Center / Omladinski centar Vega	OCEUNI	7 500 €
Umbrella	Umbrella	7 500 €
United Societies of Balkans	USB	7 500 €
Roma Initiative for Sustainable Development	RIZOR	7 600 €
Alliance for Society Advancement	ASA – GEO	7 700 €
Caucasian Institute for Peace Problems Research	CIPPR	7 800 €
Alternative Innovative Development	AID	8 000 €
Asociatia Division	DEV	8 000 €
Community Development Center LINK	LINK Sombor	8 000 €
Development Center for Youth	DC Youth	8 000 €
Pacific Rim Institute for Development & Education	Pride	8 000 €
Fundatia Judeteana pentru Tineret Timis – Timis County Youth Foundation	FJTT	8 000 €
Human Rights Association	HRAssociation	8 000 €
National Council of Youth Organizations of Georgia	NCYOG	8 000 €
Projekte Vullnetare Nderkombetare / International Voluntary Projects	PVN	8 000 €
Social Activities Center CIVITAS	SAC	8 000 €
Trade Union Educational Center	TUEC	8 000 €
Young Community	MolodaGromada	8 000 €
Youth Centre for Civil Development	YCCD	8 000 €

NOM DE L'ONG	ACRONYME	SUBVENTION ACCORDÉE
Youthfully Yours SK	YY SK	8 000 €
Aequitas Human Rights NGO	AEQUITAS	8 200 €
"Yeghvard" youth ecological NGO	"Yeghvard" NGO	8 200 €
Association Intermedia	UG Intermedia	8 300 €
Rhodopes Center for Community Development	RCCD	8 300 €
Youth and Civil Initiatives in the Rose Valley	MGIRD	8 300 €
Union Center for Education and Training	UCET	8 350 €
Human Rights Association	HRAssociation	8 400 €
Loesje Armenia	LOESJE ARM	8 400 €
Center for Intercultural Dialogue	CID	8 450 €
Institute for Democratic Changes	I4DC	8 500 €
		307 500 €

ANNEXE IV

VISITES DU FEJ À DES PROJETS EN 2019

NOM DE L'ONG	PROJET ID	TITRE DU PROJET	VILLE(S)	PAYS
European Federation of Psychology Students Associations (EPFSA)	3534.WP.2019	<i>Mind the differences- understanding and tackling different kinds of discrimination and stigmatization / Respect des différences – Comprendre et combattre les différents types de discrimination et de stigmatisation</i>	Nicosie	Chypre
International Federation of Liberal Youth (IFLRY)	14.WP.2019	<i>Changing the Norm : Youth's Vision of Diversity, Inclusion and Democratic Pluralism / Changer la norme : la vision des jeunes sur la diversité, l'inclusion et le pluralisme démocratique</i>	Tbilissi	Géorgie
Service Civil International (SCI)	29.WP.2019	<i>Gendered realities / Réalités de genre</i>	Rome	Italie
United Societies of Balkans (USB)	5238.4.PA.2019	<i>Youth Academy / Académie de la jeunesse</i>	Thessalonique	Grèce
Youth and Environment Europe (YEE)	85.WP.2019	<i>YLet Grassroots Grow / Laissez croître les racines</i>	Ochoz u Brna	République tchèque

ANNEXE V

TABLEAU DES CODES PAR PAYS

Les 50 États signataires de la Convention culturelle européenne

Albanie	AL	Luxembourg	LU
Andorre	AD	Malta	MT
Arménie	AM	République de Moldova	MD
Autriche	AT	Monaco	MC
Azerbaïdjan	AZ	Monténégro	ME
Belgique	BE	Pays-Bas	NL
Bosnie et Herzégovine	BA	Macédoine du Nord	MK
Bulgarie	BG	Norvège	NO
Croatie	HR	Pologne	PL
Chypre	CY	Portugal	PT
République tchèque	CZ	Roumanie	RO
Danemark	DK	Fédération de Russie	RU
Estonie	EE	Saint-Marin	SM
Finlande	FI	Serbie	RS
France	FR	République slovaque	SK
Géorgie	GE	Slovénie	SI
Allemagne	DE	Espagne	ES
Grèce	GR	Suède	SE
Hongrie	HU	Suisse	CH
Islande	IS	Turquie	TR
Irlande	IE	Ukraine	UA
Italie	IT	Royaume-Uni	UK
Lettonie	LV	Saint-Siège	VA
Liechtenstein	LI	Bélarus	BY
Lituanie	LT	Kazakhstan	KZ

ANNEXE VI

PRIORITÉS DU SECTEUR JEUNESSE DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2018-2019

Directives pour la soumission des demandes de subventions au Fonds européen pour la jeunesse

■ Les priorités stratégiques pour le programme bisannuel 2018-2019 sont définies par le Conseil mixte sur la jeunesse (CMJ), qui constitue l'organe central de gestion politique du secteur jeunesse.

■ Les trois priorités stratégiques pour le biennium 2018-2019⁸ sont les suivantes :

1. L'accès aux droits
2. La participation et le travail de jeunesse
3. Des sociétés inclusives et pacifiques

■ Le Comité de programmation pour la jeunesse (CPJ) est l'organe de gestion qui prend les décisions relatives au programme du secteur jeunesse, y compris celles relatives aux subventions accordées par le Fonds européen pour la jeunesse (FEJ).

■ Lors de sa prise de décision, le CPJ examine les liens du projet proposé avec les priorités (les résultats attendus) et comment il peut contribuer à la réalisation des objectifs généraux du secteur jeunesse.

■ Les résultats attendus et les orientations de programme qui suivent ont été définis pour 2018-2019 et doivent être pris en compte par les organisations de jeunesse qui soumettent une demande de subvention au FEJ.

Priorité 1 : L'accès aux droits

Résultat attendu 1 : Les jeunes jouissent de leurs droits et militent pour l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté, en conséquence du soutien apporté par le Conseil de l'Europe aux jeunes, aux organisations de jeunesse et aux états membres

Orientations de programme :

- a. Mise en œuvre et diffusion de la Recommandation du Comité des Ministres CM/Rec (2016)7 sur l'accès des jeunes aux droits (suite à une feuille de route approuvée par le Conseil mixte sur la jeunesse en 2017)
- b. Mesures de soutien en direction des états membres, des autorités locales et des organisations de jeunesse pour la mise en œuvre et la révision de la Recommandation du Comité des Ministres CM/Rec(2015)3 sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux (Recommandation ENTER)
- c. Poursuite du programme Jeunesse d'éducation aux droits de l'homme, y compris l'éducation en matière de médias, conduit auprès des enfants et des jeunes
- d. Mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, sur la base des conclusions de l'examen

■ Le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe consolidera l'approche fondée sur les droits qu'il applique aux politiques de jeunesse afin de répondre aux besoins des jeunes dans les différents domaines d'action politique. Les États membres et les organisations de jeunesse s'attacheront à promouvoir l'accès de tous les jeunes à leurs droits au moyen de mesures visant à soutenir la mise en œuvre (au niveau local, national et européen) des Recommandations du Comité des Ministres CM/Rec(2016)7 sur l'accès des jeunes aux droits et CM/Rec(2015)3 sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux. Une attention particulière sera portée à la poursuite du programme Jeunesse d'éducation aux droits de l'homme, en ligne et hors ligne, à l'examen de la mise en œuvre de la Charte ECD/EDH et des expériences pertinentes de la campagne contre le discours de haine, à l'évaluation et aux développements les plus récents au sein du Conseil de l'Europe en matière d'éducation à l'internet et aux médias.

8. Sous réserve de l'approbation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Priorité 2 : La participation des jeunes et le travail de jeunesse

Résultat attendu 2 : Les jeunes participent à la démocratie et au développement de la politique de jeunesse et du travail de jeunesse au niveau local, régional, national et européen, en conséquence du soutien apporté par le Conseil de l'Europe aux jeunes, aux organisations de jeunesse et aux États membres

Orientations de programme :

Participation des jeunes

- a. Supprimer les obstacles (y compris juridiques) pour permettre aux jeunes de s'organiser et de participer à la société civile
- b. Faciliter la participation des jeunes aux processus de gouvernance de l'internet (en prenant en compte les résultats de l'évaluation de la campagne contre le discours de haine)
- c. Aider les états membres et les organisations de jeunesse à mettre en œuvre les principes de la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, poursuivre la diffusion du manuel « Parole aux jeunes ! » auprès des pouvoirs publics et du secteur non gouvernemental

Travail de jeunesse

- d. Soutenir la diffusion et la mise en œuvre de la future Recommandation du Comité des Ministres sur le travail de jeunesse (suite à la feuille de route et la stratégie à moyen terme devant être développée en 2017)
- e. Faciliter la diffusion du Portfolio du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse
- f. Déployer des mesures pour promouvoir le développement de la qualité et la reconnaissance du travail de jeunesse, de l'éducation et l'apprentissage non formels dans le programme des Centres européens de la jeunesse, et leur diffusion dans les états membres (par exemple, par la formation du personnel des centres de jeunesse ayant obtenu le label de qualité du Conseil de l'Europe pour les centres de jeunesse)

■ *La pérennité des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe repose également sur la créativité, les compétences, l'engagement social et la contribution des jeunes, ainsi que sur leur confiance dans l'avenir. Les politiques de jeunesse et la pratique du travail de jeunesse doivent aider les jeunes à concrétiser pleinement leur potentiel de membres autonomes de la société, en leur permettant de faire des projets de vie et d'exercer leur citoyenneté démocratique. Le travail de jeunesse en tant que pratique sociale contribue de manière significative à la citoyenneté active et à la participation des jeunes, en ce qu'il leur offre les possibilités d'acquérir les valeurs, les attitudes, les capacités, les connaissances et l'esprit critique qui sont nécessaires à un engagement civique effectif et à une action sociale concrète dans une culture de la démocratie. Les jeunes actifs au sein de la société civile ont besoin de soutien et d'aide pour surmonter les obstacles à leur participation et pour jouir pleinement de leur droit à la liberté d'association.*

Priorité 3 : Des sociétés inclusives et pacifiques

Résultat attendu 3 : Les jeunes établissent et conduisent activement le dialogue interculturel, en conséquence du soutien apporté par le Conseil de l'Europe aux jeunes, aux organisations de jeunesse et aux travailleurs de jeunesse dans la prévention et la lutte contre la discrimination, l'exclusion et l'extrémisme violent

Orientations de programme :

Combattre toutes les formes de discrimination et l'exclusion, en mettant l'accent sur :

- a. La participation des jeunes Roms
- b. L'inclusion sociale des jeunes réfugiés et leur passage de l'enfance à l'âge adulte
- c. La discrimination multiple et l'intersectionnalité⁹ (y compris l'égalité de genre, l'orientation sexuelle LGBTQI, l'identité de genre et le handicap)

9. « L'intersectionnalité est une théorie sociologique selon laquelle un individu peut être confronté à de multiples formes /menaces de discrimination lorsque son identité recouvre plusieurs facteurs minoritaires tels que la race, le genre, l'âge, l'origine ethnique, la santé et autres caractéristiques ». C'est à Kimberlé Crenshaw que l'on doit la théorie de l'intersectionnalité, voir son essai de 1989 : « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ».

Permettre aux jeunes de promouvoir des sociétés pacifiques en leur donnant la possibilité de jouer un rôle actif dans :

- d. Le dialogue/l'apprentissage interculturel
- e. La prévention de l'extrémisme violent (suite à la campagne contre le discours de haine)
- f. L'instauration de la paix et la transformation des conflits
- g. La coopération avec les régions voisines et d'autres régions du monde

■ *Les formes persistantes de discrimination structurelle, associées aux préjugés et au mépris, font obstacle aux perspectives d'inclusion sociale et au bien-être des groupes de jeunes vulnérables et/ou minoritaires, et notamment les jeunes Roms, les jeunes réfugiés et migrants et les jeunes handicapés. L'orientation sexuelle et l'identité de genre de ces jeunes peuvent aggraver leur vulnérabilité. Enfin, les fragilités mentales sont aussi un terrain de discrimination à leur encontre. Prévenir et combattre la discrimination, pour permettre la participation des jeunes, reste une priorité de la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe et une préoccupation constante pour ses partenaires. En outre, la vie de trop nombreux jeunes est encore et toujours marquée par des situations de conflits armés et leurs séquelles. Les organisations de jeunesse et les animateurs ont un rôle important à jouer qui consiste notamment à soutenir les jeunes dans ces situations et à promouvoir l'application des normes et expériences du Conseil de l'Europe dans tous les états membres, mais aussi à favoriser le dialogue interculturel avec les régions voisines et faire participer les jeunes à des activités de restauration de la confiance et de transformation des conflits dans l'esprit de la Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité, et du Livre blanc sur le dialogue interculturel.*

ANNEXE VII

PRIORITÉS POUR LES ACTIVITÉS PILOTES

■ Priorités pour les activités pilotes soutenues par le Fonds européen pour la jeunesse en 2019:

1. L'accès aux droits

- a) Initiatives visant à lutter contre les inégalités de genre et la violence fondée sur le genre
- b) Initiatives préconisant l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux
- c) Activités favorisant l'esprit critique et la maîtrise des médias

2. La participation des jeunes et le travail de jeunesse

- a) Activités de sensibilisation politique des jeunes, citoyenneté active, participation civile, participation et prise de décision aux niveaux local et régional en coopération avec les autorités locales

3. Des sociétés inclusives et pacifiques

- a) Activités portant sur la discrimination multiple et l'intersectionnalité
- b) Activités favorisant l'inclusion sociale et la participation des jeunes migrants, des réfugiés et d'autres groupes vulnérables et impliquant les communautés locales, avec priorité aux organisations de réfugiés autogérées



www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.